

Référentiel de Compétition Métier

Challenge Entrepreneurial en équipe

N°E46

Soumis par :

Hélène BIGEARD, Experte Nationale WorldSkills France

Frédéric DEOLA, Expert Europe WorldSkills France

Date de publication (par WorldSkills France) : 21/07/2026

1. DESCRIPTION DU METIER

Un entrepreneur est une personne qui prend l'initiative d'identifier des opportunités et d'agir pour les concrétiser, en déterminant quoi produire, comment le produire et en quelle quantité, qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service. Les entrepreneurs sont souvent indépendants, mais peuvent également agir au sein d'une organisation existante. Dans ce cas, ils sont qualifiés d'intrapreneurs.

Un intrapreneur mobilise des compétences entrepreneuriales au sein d'une organisation, sans assumer les risques personnels liés à la création indépendante d'une entreprise. Il s'agit généralement d'un salarié chargé de développer une idée, un projet, une nouvelle offre, un nouveau service ou une nouvelle activité afin de générer de la valeur pour l'organisation.

Les compétences techniques requises pour ces rôles comprennent notamment l'identification d'opportunités, l'analyse des besoins, la définition d'une proposition de valeur, la conception et l'évaluation d'un plan d'affaires, la structuration d'un modèle économique, l'analyse des marchés cibles, l'estimation des coûts et revenus, ainsi que la gestion du lancement puis du développement d'une activité.

Les entrepreneurs et intrapreneurs peuvent intervenir dans des secteurs très variés, selon l'idée retenue ou le domaine d'activité de l'organisation. Les entrepreneurs répartissent leur temps entre le travail de bureau, les environnements de production ou de prototypage, les réunions avec des partenaires externes tels que les conseillers techniques, fournisseurs, experts-comptables ou partenaires financiers, ainsi que les échanges avec des institutions comme les banques, les incubateurs, les accélérateurs ou les structures d'accompagnement à la création d'entreprise.

Les entrepreneurs pilotent généralement les projets depuis leur conception jusqu'à leur création effective. Les intrapreneurs prennent en charge des responsabilités spécifiques au sein d'une organisation existante. Les entrepreneurs et intrapreneurs agissent par initiative personnelle, portés par des motivations intrinsèques, comme la volonté de créer un changement ou de résoudre un problème, ou par des facteurs extrinsèques liés aux conditions du marché, aux besoins des utilisateurs ou aux priorités de l'organisation.

Les entrepreneurs doivent produire un plan d'affaires couvrant le concept de l'activité, la structure envisagée de l'entreprise, le marché cible défini, les prévisions financières incluant les coûts de démarrage et de fonctionnement, ainsi qu'un calendrier réaliste de mise en œuvre. Ces étapes doivent prendre en compte les responsabilités éthiques et intégrer la durabilité économique, écologique et sociale dans le processus de planification. Lors de la phase de création, les entrepreneurs collaborent étroitement avec des parties prenantes telles que les banques, les incubateurs, les structures d'accompagnement, les conseillers juridiques, les experts-comptables et les institutions publiques, notamment les chambres de commerce et d'industrie.

Les entrepreneurs et intrapreneurs gèrent les risques de manière structurée, mettent en œuvre des modèles économiques adaptés, et planifient puis évaluent les projets de manière systématique. Ils organisent le lancement de l'activité, gèrent les aspects financiers avec rigueur, et intègrent les dimensions économiques, écologiques et sociales dans leur planification à moyen et long terme afin de construire un avantage concurrentiel durable.

Ils travaillent en collaboration avec d'autres acteurs, négocient efficacement, argumentent leurs choix, construisent des relations de confiance et évaluent l'impact de leurs décisions sur les résultats obtenus. Leur capacité à convaincre, à prioriser et à défendre des hypothèses réalistes constitue une compétence essentielle du métier.

Après avoir lancé avec succès une ou plusieurs entreprises, certains entrepreneurs peuvent devenir des entrepreneurs en série. Ils génèrent alors régulièrement de nouvelles idées, créent de nouvelles entreprises, délèguent les responsabilités opérationnelles et se tournent vers de nouvelles opportunités.

Les entrepreneurs expérimentés peuvent également accompagner d'autres porteurs de projet, investir dans de jeunes entreprises ou contribuer à l'écosystème entrepreneurial par du conseil, du mentorat ou du partage d'expérience.

L'écosystème professionnel concerné comprend les créateurs d'entreprise, les porteurs de projet, les intrapreneurs, les responsables innovation, les chefs de projet innovation, les consultants, les incubateurs, les accélérateurs, les structures d'accompagnement, les PME, les ETI, les associations, les collectivités et les organisations cherchant à créer ou développer de nouvelles activités.

Les parcours de formation pouvant préparer à ce métier incluent notamment les BTS à dominante commerciale, gestion ou support à l'action managériale, les bachelors et masters d'écoles de commerce, les écoles d'ingénieur avec parcours innovation ou entrepreneuriat, les licences et masters en entrepreneuriat, innovation, gestion de projet, management ou développement d'activité, ainsi que les formations liées à l'expertise comptable, à la gestion et au conseil aux entreprises.

2. COMPETENCES EVALUEES EN COMPETITION

Dans le cadre des compétitions WorldSkills, les compétences suivantes peuvent être testées et évaluées, dans un ou plusieurs niveaux de compétition :

Compétences évaluées	Régional	Qualification	Finale
Domaine 1 - Travailler efficacement en binôme			
1.1 Clarifier les rôles, les responsabilités et les priorités du binôme.	Emergent	Confirmé	Avancé
1.2 Organiser le temps, les livrables et la prise de décision sous contrainte.	Emergent	Confirmé	Avancé
1.3 Coopérer de manière professionnelle, gérer les désaccords et maintenir la qualité d'exécution.	Emergent	Confirmé	Avancé
Domaine 2 - Identifier une opportunité entrepreneuriale ou intrapreneuriale	Emergent		
2.1 Reformuler un besoin, une problématique ou une opportunité de développement.	Emergent	Confirmé	Avancé
2.2 Définir une proposition de valeur claire, utile et compréhensible.	Emergent	Confirmé	Avancé
2.3 Justifier la différenciation de la solution et ses conditions de pertinence.	Emergent	Confirmé	Avancé
Domaine 3 - Analyser les utilisateurs, clients et parties prenantes	Emergent		
3.1 Identifier et segmenter les cibles prioritaires.	Emergent	Confirmé	Avancé
3.2 Sélectionner des informations de marché utiles et les transformer en hypothèses exploitables.	Emergent	Confirmé	Avancé
3.3 Hiérarchiser les parties prenantes et comprendre leurs attentes.	Emergent	Confirmé	Avancé
Domaine 4 - Concevoir la solution et le modèle de création de valeur	Emergent		
4.1 Décrire la solution, son fonctionnement et son parcours d'usage.	Emergent	Confirmé	Avancé
4.2 Construire un modèle économique cohérent, notamment à partir du Business Model Canvas.	Emergent	Confirmé	Avancé
4.3 Relier valeur client, faisabilité opérationnelle, modèle de revenus et coûts principaux.	Emergent	Confirmé	Avancé
Domaine 5 - Structurer la mise en œuvre opérationnelle			
5.1 Définir les processus clés, les ressources, les partenaires et l'organisation nécessaires.	Partiel	Confirmé	Avancé
5.2 Identifier les risques principaux et proposer des mesures de réduction adaptées.	Partiel	Confirmé	Avancé
5.3 Construire un plan de déploiement réaliste et priorisé.	Partiel	Confirmé	Avancé
Domaine 6 - Définir la stratégie marketing, commerciale et go-to-market			
6.1 Choisir des canaux de communication et de distribution adaptés à la cible.	Emergent	Confirmé	Avancé
6.2 Construire un marketing mix cohérent avec le positionnement et le modèle économique.	Emergent	Confirmé	Avancé
6.3 Planifier les actions, les moyens, le budget et les indicateurs de suivi.	Partiel	Confirmé	Avancé
Domaine 7 - Produire et défendre une analyse financière			
7.1 Estimer les revenus, les prix, les coûts fixes, les coûts variables et les marges.	Emergent	Confirmé	Avancé

7.2 Produire des tableaux financiers lisibles : hypothèses, compte de résultat, seuil de rentabilité et besoin de financement selon le niveau de l'épreuve.	Partiel	Confirmé	Avancé
7.3 Vérifier la cohérence entre les hypothèses financières et les choix stratégiques.	Emergent	Confirmé	Avancé
Domaine 8 - Intégrer l'impact et le développement durable			
8.1 Identifier les impacts économiques, sociaux et environnementaux du projet.	Emergent	Confirmé	Avancé
8.2 Proposer des mesures concrètes pour limiter les externalités négatives et renforcer l'utilité du projet.	Partiel	Confirmé	Avancé
8.3 Arbitrer entre performance économique, impact et faisabilité.	Partiel	Confirmé	Avancé
Domaine 9 - Résoudre des problèmes, s'adapter et convaincre			
9.1 Réagir à une contrainte, un aléa ou un module surprise en maintenant la cohérence du projet.	Non évalué	Confirmé	Avancé
9.2 Construire une présentation orale structurée, claire et convaincante.	Emergent	Confirmé	Avancé
9.3 Répondre aux questions du jury, défendre les choix et communiquer en français et/ou en anglais selon le niveau.	Emergent	Confirmé	Avancé

L'usage de l'anglais est progressif selon le niveau de compétition. Au niveau régional, l'épreuve est intégralement réalisée en français. Au niveau qualification, au moins un module est réalisé ou présenté en anglais, afin d'évaluer la capacité du binôme à mobiliser le vocabulaire entrepreneurial dans un contexte professionnel. En finale nationale, un à deux modules avancés peuvent être réalisés ou présentés en anglais, en cohérence avec les standards attendus lors des compétitions internationales.

Pour chaque compétence, le niveau indiqué précise le degré d'évaluation attendu selon l'étape de la compétition.

- **Non évalué** : la compétence n'est pas directement évaluée à ce niveau de compétition. Elle peut être mobilisée indirectement par les compétiteurs, mais elle ne fait pas l'objet d'une attente formalisée ni d'une notation spécifique.
- **Évaluation partielle** : la compétence est abordée sur un périmètre limité. Les compétiteurs doivent en montrer les premiers éléments, mais l'épreuve ne permet pas encore d'en évaluer toutes les dimensions. L'évaluation porte uniquement sur les aspects explicitement demandés dans le sujet.
- **Emergent** : la compétence est évaluée à un premier niveau opérationnel. Les compétiteurs doivent comprendre l'attendu, produire une réponse structurée et appliquer les méthodes de base dans un contexte simple, avec des livrables accessibles et proportionnés au format régional.
- **Confirmé** : la compétence est évaluée de manière plus complète. Les compétiteurs doivent produire une réponse cohérente, argumentée et exploitable, justifier leurs choix, relier les différents éléments du projet et tenir compte des contraintes de temps, de faisabilité et de présentation.
- **Avancé** : la compétence est évaluée au niveau attendu en finale nationale, en cohérence avec les standards internationaux du métier. Les compétiteurs doivent produire une réponse complète, précise, réaliste et défendable, arbitrer sous contrainte, intégrer plusieurs dimensions du projet et s'adapter à des demandes complexes ou imprévues.

Au niveau régional, l'évaluation se déroule en français. Aux niveaux qualification et finale nationale, une partie de l'épreuve peut être réalisée ou présentée en anglais, selon les consignes du sujet.

3. MODALITES DES EPREUVES

La compétition se déroule en binôme. Les binômes travaillent en simultané sur les modules écrits et les productions attendues. Les présentations orales, les soutenances et les séquences de questions-réponses peuvent être organisées en rotation afin de garantir l'équité de passage et la disponibilité du jury.

Le sujet d'épreuve peut prendre la forme d'un hackathon entrepreneurial, d'une étude de cas modulaire ou d'un enchaînement de missions progressives ou indépendantes. Il peut porter sur une création d'activité, une innovation portée par une organisation existante, une réponse à un besoin non ou mal satisfait, un développement d'offre, un projet à impact, un service, un produit, une solution numérique, un projet territorial ou tout autre cas cohérent avec les compétences du métier.

Quel que soit le format retenu, les compétiteurs doivent être amenés à identifier une opportunité, formuler une proposition de valeur, structurer un modèle économique, analyser les parties prenantes, intégrer les contraintes de faisabilité, évaluer les impacts et défendre leurs choix devant un jury.

Niveau régional - 1 journée, environ 6 heures : hackathon entrepreneurial simplifié, en français. Les compétiteurs doivent comprendre le sujet, identifier le besoin, proposer une solution, formaliser les premiers éléments de modèle économique, produire des livrables simples et présenter oralement leur proposition.

Niveau qualification - 2 jours : épreuve modulaire de pré-niveau finale nationale. Elle reprend les attendus d'une épreuve nationale complète, avec un niveau de complexité adapté. Elle peut inclure un module en anglais, un module de résolution de problème, des livrables écrits, des supports visuels, des tableaux financiers et une soutenance devant jury.

Niveau national - 3 jours : épreuve modulaire alignée avec les standards internationaux du métier. Elle comprend des modules portant notamment sur le business plan, la cible, l'organisation, le marketing, le développement durable, les finances, la présentation d'entreprise et la résolution de problème.

Les épreuves peuvent être dévoilées de manière progressive, module par module ou séquence par séquence, quel que soit le niveau de compétition. Les compétiteurs ne disposent donc pas nécessairement de l'ensemble du sujet au début de l'épreuve. Cette organisation permet d'évaluer leur capacité à comprendre rapidement une consigne, à gérer leur temps, à s'adapter à de nouvelles informations et à maintenir la cohérence de leur projet tout au long de la compétition.

Les livrables habituels peuvent inclure : documents écrits, supports visuels, tableaux financiers, plans d'action, supports de pitch, présentations orales, réponses aux questions du jury, ainsi que l'utilisation structurée de cadres d'analyse reconnus lorsque le sujet le demande, par exemple Business Model Canvas, SWOT, marketing mix, parcours utilisateur, carte des parties prenantes, matrice de risques ou tout autre outil pertinent au regard des compétences évaluées.

Si le Sujet d'épreuve le prévoit, les livrables peuvent également inclure des interactions encadrées avec des clients, utilisateurs, parties prenantes ou experts.

L'intelligence artificielle générative et l'accès Internet sont autorisés, contrôlés ou restreints selon les consignes du Sujet d'épreuve. Les restrictions peuvent varier d'un module à l'autre afin de préserver l'équité, la capacité de raisonnement et la valeur de la production du binôme.

La langue de compétition est le français au niveau régional. Au niveau qualification, au moins un module ou une séquence d'évaluation est conduit en anglais. En finale nationale, un à deux modules avancés peuvent être réalisés ou présentés en anglais, selon le sujet d'épreuve.

4. EVALUATION

4.1 Répartition des points à + ou – 5%

La répartition ci-dessous sert de cadre de référence. Elle peut être ajustée à plus ou moins 5 % dans le Sujet d'épreuve, à condition de respecter la philosophie de chaque niveau et les compétences du métier.

Domaines évalués	Régional	Qualification	Finale
Travail en équipe et gestion du binôme	10 %	5 %	5 %
Business Plan / besoin, opportunité et concept	25 %	20 %	15 %
Cibles, utilisateurs, clients et marché	10 %	10 %	5 %
Organisation & processus	5 %	5 %	5 %
Marketing, communication et go-to-market	5 %	10 %	10 %
Impact et développement durable	10 %	10 %	10 %
Analyse financière	15 %	15 %	10 %
Module surprise / Problem Solving 1	0 %	10 %	15 %
Module surprise / Problem Solving 2	0 %	0 %	15 %
Présentation, pitch, défense et anglais selon le niveau	20 %	15 %	10 %

4.2 Description des critères de notation observés, des attendus, et des tolérances applicables

L'évaluation du métier repose sur deux types d'appréciation : des critères mesurables et des critères de jugement. Les critères mesurables portent sur des éléments objectivement vérifiables : présence d'un livrable, respect d'un format, nombre d'éléments demandés, exactitude d'un calcul, respect d'une durée, utilisation d'une langue imposée ou production d'un document attendu. Les critères de jugement portent sur la qualité professionnelle de la réponse : cohérence, pertinence, faisabilité, clarté, capacité d'argumentation, réalisme économique, qualité de la présentation et capacité à défendre les choix réalisés.

Les critères précis, leur pondération et leur mode d'évaluation sont définis dans le CIS ou le barème de notation propre à chaque épreuve. Le présent référentiel fixe les principes communs d'observation, les attendus généraux et les tolérances applicables aux trois niveaux de compétition.

Les attendus augmentent progressivement selon le niveau de compétition.

- Au niveau régional, l'évaluation porte principalement sur la compréhension du sujet, la structuration de la réponse, la cohérence générale du projet et la capacité à produire des livrables simples dans un temps limité.
- Au niveau qualification, les compétiteurs doivent démontrer une plus grande précision dans l'analyse, une meilleure justification des hypothèses, une articulation plus solide entre les différentes dimensions du projet et une capacité accrue à mobiliser des connaissances économiques, sectorielles et concurrentielles.
- En finale nationale, le niveau d'exigence est renforcé : les compétiteurs doivent produire des réponses plus rapides, plus précises, mieux argumentées et plus robustes. Ils doivent être capables d'intégrer des connaissances économiques, géopolitiques, réglementaires, environnementales ou technologiques lorsque le sujet le justifie, d'en tirer des conséquences opérationnelles et de défendre leurs choix sous contrainte de temps.

Ainsi, une réponse acceptable au niveau régional peut ne pas être suffisante au niveau qualification ou en finale nationale si elle manque de précision, de profondeur, de justification ou de cohérence stratégique.

Livrables, quantité attendue et conformité formelle

Les livrables attendus doivent être remis dans le format, le délai et la langue indiqués dans le sujet. Ils peuvent inclure, selon le niveau et l'épreuve : documents écrits, supports visuels, tableaux financiers, plans d'action, supports de pitch, présentations orales, réponses aux questions du jury, ainsi que l'utilisation structurée de cadres d'analyse reconnus lorsque le sujet le demande, par exemple Business Model Canvas, SWOT, marketing mix, parcours utilisateur, carte des parties prenantes, matrice de risques ou tout autre outil pertinent au regard des compétences évaluées.

Si le sujet de l'épreuve le prévoit, les livrables peuvent également inclure des interactions encadrées avec des clients, utilisateurs, parties prenantes ou experts.

Un livrable manquant, non remis, illisible ou remis dans un format inexploitable peut recevoir 0 point sur les aspects concernés. Un livrable incomplet est évalué uniquement sur les éléments effectivement présents et exploitables. Lorsqu'une quantité minimale est demandée, par exemple un nombre d'hypothèses, de risques, d'arguments, de canaux, de coûts ou d'indicateurs, seuls les éléments distincts, compréhensibles et en lien direct avec la consigne sont comptabilisés.

Les éléments génériques, redondants, hors sujet ou non justifiables ne sont comptés comme des réponses valides.

Rapidité, délais et gestion du temps

Chaque module, séquence ou livrable doit être réalisé dans le temps imparti. Aucun travail remis après la fin du temps autorisé ne doit être pris en compte pour les aspects concernés. Pour les présentations orales, le jury ou l'équipe d'organisation peut interrompre les compétiteurs à l'issue du temps maximum annoncé.

Le respect du temps fait partie de la compétence évaluée. Une présentation trop courte n'est pas pénalisée en tant que telle si les attendus sont couverts. Une présentation trop longue peut être interrompue, et les éléments non présentés dans le temps imparti ne doivent pas être évalués. Les questions du jury sont limitées à la durée indiquée dans le sujet.

Les épreuves peuvent être dévoilées de manière progressive, module par module ou séquence par séquence, quel que soit le niveau de compétition. Les compétiteurs ne disposent donc pas nécessairement de l'ensemble du sujet au début de l'épreuve. Cette organisation permet d'évaluer leur capacité à comprendre rapidement une consigne, à gérer leur temps, à s'adapter à de nouvelles informations et à maintenir la cohérence de leur projet tout au long de la compétition.

Qualité attendue des réponses

Les réponses attendues doivent être claires, structurées, cohérentes avec la problématique proposée et proportionnées au niveau de compétition. Le jury évalue prioritairement la capacité des compétiteurs à produire une réponse entrepreneuriale crédible, argumentée et défendable, et non la seule qualité esthétique des supports.

Une réponse de qualité doit notamment permettre d'identifier clairement le besoin, l'opportunité ou la problématique traitée, de définir une cible ou des parties prenantes cohérentes, de formuler une proposition de valeur compréhensible, d'expliquer le fonctionnement de la solution ou de l'activité proposée, de présenter des hypothèses économiques réalistes, d'intégrer les principaux risques et contraintes de mise en œuvre, de prendre en compte les impacts économiques, sociaux et

environnementaux, de relier les choix réalisés entre eux et de défendre les hypothèses lors des présentations ou des questions du jury.

Les affirmations non démontrées, les chiffres irréalistes, les incohérences entre les livrables, les promesses non mesurables ou les réponses standardisées sans adaptation au sujet doivent être pénalisés dans les critères concernés.

Usage de l'intelligence artificielle

L'usage de l'intelligence artificielle est défini par le sujet de l'épreuve. Il peut être autorisé, contrôlé ou restreint selon les modules, les livrables et le niveau de compétition. Lorsque l'IA est autorisée, elle doit rester un outil d'appui à la réflexion critique, à la structuration, à la vérification, à l'exploration d'hypothèses ou à la reformulation. Elle ne doit pas se substituer au raisonnement entrepreneurial du binôme.

Les compétiteurs restent responsables de l'ensemble des contenus produits, qu'ils aient ou non utilisé un outil d'IA. Tout contenu généré doit être relu, vérifié, adapté au sujet et approprié par le binôme. Une production non maîtrisée, incohérente, générique ou impossible à défendre lors des questions du jury doit être pénalisée dans les critères concernés.

Le jury évalue la qualité du raisonnement, la pertinence des arbitrages, la cohérence globale du projet, la capacité à justifier les hypothèses et l'esprit critique des compétiteurs face aux résultats produits par les outils numériques.

L'usage de l'intelligence artificielle lorsqu'il est interdit par le sujet de l'épreuve entraînera une note égale à zéro sur l'ensemble des aspects notés du module.

Attendus financiers et tolérances de calcul

Les tableaux financiers doivent être lisibles, structurés et fondés sur des hypothèses explicites. Selon le niveau de compétition, ils peuvent comprendre des estimations de prix, volumes, chiffre d'affaires, coûts fixes, coûts variables, marge, investissements, frais de lancement, seuil de rentabilité, besoin de financement ou compte de résultat simplifié.

Les erreurs de calcul doivent être distinguées des erreurs de raisonnement. Une erreur arithmétique isolée peut être partiellement tolérée si la méthode est correcte, lisible et cohérente. En revanche, une hypothèse irréaliste, non justifiée ou incompatible avec le marché, la cible ou la capacité de déploiement du projet doit être pénalisée, même si le calcul mathématique est exact.

Au niveau régional, les ordres de grandeur réalistes et les calculs simples peuvent être acceptés si les hypothèses sont compréhensibles et cohérentes. Au niveau qualification, les hypothèses doivent être mieux justifiées et reliées au modèle économique. En finale nationale, les tableaux financiers doivent permettre de défendre la viabilité du projet, d'identifier les principaux postes de coûts et de démontrer la cohérence entre stratégie, prix, volumes, marges et ressources nécessaires.

Critères de jugement et limitation de l'interprétation

Les critères de jugement doivent être évalués à partir d'éléments observables. Le jury ne doit pas noter une impression générale, mais la présence et la qualité d'éléments précis : clarté de la problématique, pertinence de la cible, cohérence de la proposition de valeur, réalisme du modèle économique, qualité des arbitrages, solidité de l'argumentation, maîtrise des chiffres, capacité à répondre aux objections et professionnalisme de la présentation.

Lorsque le CIS ou le barème utilise une échelle de jugement, les niveaux doivent être interprétés de la manière suivante :

- **0 : insuffisant ou non exploitable**

La réponse est absente, hors sujet, incohérente, non compréhensible ou non défendable. Elle ne répond pas aux attendus minimaux du métier et ne pourrait pas être considérée comme acceptable par un jury professionnel ou par l'écosystème entrepreneurial.

- **1 : acceptable**

La réponse atteint le niveau minimal attendu dans un contexte professionnel. Elle est compréhensible, globalement cohérente et pourrait être acceptée par l'écosystème entrepreneurial comme une première réponse exploitable. Elle peut toutefois rester simple, incomplète sur certains aspects, limitée dans sa justification ou manquer de précision.

- **2 : solide**

La réponse traduit une bonne maîtrise des compétences du métier. Le binôme identifie correctement le besoin ou l'opportunité, formule une proposition de valeur claire, relie ses choix au marché, au modèle économique, aux contraintes de mise en œuvre et aux impacts attendus. Les hypothèses sont réalistes, les arbitrages sont expliqués et les principaux risques sont pris en compte. La réponse est professionnellement convaincante, même si certains éléments peuvent encore manquer de profondeur, de différenciation ou de précision.

- **3 : excellent**

La réponse traduit une maîtrise avancée du métier dans un contexte de compétition. Le binôme produit une analyse précise, rapide et structurée, démontre une compréhension fine du besoin, du marché, des parties prenantes, du modèle économique, des impacts et des conditions de déploiement. Les choix sont clairement arbitrés, les hypothèses sont robustes, les risques sont anticipés et la cohérence entre stratégie, faisabilité, finance, impact et pitch est maîtrisée. La réponse est différenciante, réaliste, défendable face au jury et proche des standards attendus en finale nationale ou internationale.

Présentation orale, pitch et questions du jury

Les présentations orales sont évaluées sur la structure, la clarté, la maîtrise du temps, la cohérence du discours, la qualité des supports, la capacité à convaincre et la capacité à défendre les choix réalisés. Le jury doit distinguer la forme de la présentation et le fond entrepreneurial du projet lorsque ces éléments font l'objet de critères séparés.

Une présentation doit permettre de comprendre rapidement la problématique traitée, la cible visée, la solution proposée, le modèle économique, les impacts attendus et les principaux éléments de faisabilité. Les supports doivent servir le raisonnement et non le remplacer. Les compétiteurs doivent être capables d'expliquer leurs choix sans se limiter à la lecture des diapositives.

Les réponses aux questions du jury doivent être évaluées sur la capacité à justifier, clarifier, corriger ou nuancer les choix présentés. Une incapacité à expliquer un chiffre, une hypothèse, un choix stratégique ou un impact annoncé peut être pénalisée dans les critères concernés.

Langue et anglais selon le niveau

L'usage de l'anglais est progressif selon le niveau de compétition. Au niveau régional, l'épreuve est intégralement réalisée en français. Au niveau qualification, au moins un module ou une partie significative de l'épreuve est réalisée ou présentée en anglais. En finale nationale, un à deux modules avancés peuvent être réalisés ou présentés en anglais, en cohérence avec les standards attendus lors des compétitions internationales.

Lorsque l'anglais est évalué, le jury doit privilégier la capacité à communiquer une idée entrepreneuriale de manière compréhensible, structurée et professionnelle. Les erreurs mineures de grammaire, d'accent ou de formulation ne doivent pas être pénalisées si elles ne nuisent pas à la compréhension. En revanche, une incapacité à expliquer le projet, à répondre à une question simple ou à utiliser le vocabulaire essentiel du métier peut être pénalisée.

Modules surprises et résolution de problème

Lorsqu'un module surprise ou une séquence de résolution de problème est prévu, l'évaluation porte sur la capacité du binôme à comprendre rapidement une nouvelle contrainte, à adapter son raisonnement, à produire une réponse cohérente dans le temps imparti et à maintenir l'alignement avec le projet global.

En finale nationale, les modules de résolution de problème représentent une part significative de l'évaluation. Ils sont préparés sous la responsabilité de l'Expert National, avec le support de l'équipe métier, dans le respect du règlement général et des compétences du métier.

Évaluations comparatives

Par principe, l'évaluation du métier ne repose pas sur un classement relatif entre équipes, mais sur l'atteinte de critères définis à l'avance. Les équipes doivent être évaluées selon les mêmes attendus, indépendamment du niveau des autres équipes.

5. MATERIELS & OUTILLAGES

Infrastructure habituellement fournie sur l'espace de compétition (sous réserve de disponibilité et de pertinence en fonction des épreuves)

Désignation	Matériel collectif	Outillage individuel / précision
Poste informatique	PC fixe ou ordinateur portable fourni par l'organisation, avec deux écrans par équipier.	Aucun ordinateur personnel n'est autorisé lorsque l'organisation fournit les postes de travail. Lorsque l'usage d'un ordinateur personnel est prévu par l'organisation régionale (déconseillé), les compétiteurs doivent respecter les règles d'équité, de logiciels autorisés, de dépôt des livrables et de confidentialité fixée par le sujet d'épreuve.
Suite bureautique, IA et comptes	Régional : suite bureautique et IA selon moyens de la région, sans	Aucun compte personnel ou outil informatique avec login non fourni

Désignation	Matériel collectif	Outillage individuel / précision
	obligation de Copilot. Qualification + finale nationale : environnement Microsoft Office + Copilot fourni ou autorisé par l'organisation.	(par ex. CANVA, Claude, Chat GPT...)
Accès Internet et fichiers	Accès Internet contrôlé selon le sujet de l'épreuve ; dossier de compétition sous forme d'un espace partagé pour le dépôt des livrables.	L'usage de clés USB pour stocker les livrables est autorisé dans le cadre des épreuves régionales
Espace de travail	Table, chaises, alimentation électrique, connexion réseau, paperboard et feutres.	Matériel personnel non autorisé sauf exception validée.
Impression et pitch	Imprimante commune au métier ; vidéoprojecteur, écran et espace de pitch ; chronomètre ou horloge visible.	Supports projetés depuis l'environnement fourni.
Interaction encadrée	Espace ou créneau dédié si le sujet d'épreuve prévoit clients, utilisateurs, parties prenantes ou experts.	Aucune interaction non prévue est strictement interdite.

Outillage/Matériel habituellement à fournir par le compétiteur : **AUCUN**, sauf des protections auditives non électroniques.

6. REGLES SPECIFIQUES AU METIER (optionnel)

Principe général

Les règles spécifiques au métier complètent le règlement général de la compétition. Elles ne s'y substituent pas et ne peuvent pas le contredire. Elles précisent les conditions particulières applicables au métier, afin de garantir l'équité entre les binômes, la confidentialité des sujets, la maîtrise des outils numériques et l'évaluation réelle des compétences entrepreneuriales.

Travail en binôme

Le métier se déroule en binôme. Toute production remise au jury doit résulter du travail réalisé par le binôme pendant le temps d'épreuve, sauf mention contraire dans le sujet d'épreuve. Les rôles peuvent être répartis librement entre les deux compétiteurs, mais chacun doit être capable d'expliquer les choix réalisés, les hypothèses retenues et les livrables produits.

Postes de travail et ressources autorisées

Les postes de travail, logiciels, accès numériques, ressources et modalités de dépôt sont définis par l'organisation. Les binômes doivent disposer de conditions équivalentes d'équipement et d'accès aux ressources autorisées.

Appareils interdits et contrôle des outils

Les téléphones, montres connectées, tablettes, ordinateurs personnels, clés USB personnelles, casques connectés, appareils photo, dispositifs de captation et tout outil de communication non autorisé sont interdits pendant l'épreuve. Ils peuvent être collectés ou placés sous contrôle par l'organisation pendant les temps de compétition. Les claviers, souris ou protections auditives personnelles ne peuvent être utilisés que s'ils sont explicitement autorisés, contrôlés et validés par l'organisation avant l'épreuve.

Lorsque l'usage d'un ordinateur personnel est autorisé (cas spécifique des épreuves régionales), il doit être utilisé uniquement dans les conditions prévues par le sujet d'épreuve. Les compétiteurs ne peuvent pas utiliser de fichiers préparés à l'avance, modèles personnels, comptes numériques non autorisés, assistants personnalisés, historiques de travail, mémoires d'IA ou bases documentaires personnelles. L'organisation peut définir des modalités de contrôle adaptées afin de garantir l'équité entre les binômes.

Communication pendant l'épreuve

Les compétiteurs ne peuvent pas communiquer avec une personne extérieure, un référent, un autre binôme, un membre du public ou un expert non autorisé pendant les temps d'épreuve. Toute communication nécessaire au déroulement de l'épreuve doit être prévue par l'organisation et appliquée de manière identique aux binômes concernés. Lorsque des questions sont autorisées, les réponses utiles à l'ensemble des équipes doivent être communiquées selon les modalités prévues par l'organisation, afin de garantir l'égalité d'information. Aucune aide stratégique individuelle ne peut être apportée à un binôme pendant l'épreuve.

Supervision numérique

L'organisation peut prévoir des dispositifs de contrôle numérique, notamment l'accès aux historiques de navigation, aux espaces de dépôt, aux fichiers remis ou aux outils utilisés. Les compétiteurs ne doivent pas supprimer l'historique de navigation, effacer des traces d'utilisation ou contourner les dispositifs de supervision prévus. Tout contrôle doit être annoncé et réalisé dans le respect des règles applicables à la compétition.

Interactions encadrées

Lorsque le Sujet d'épreuve prévoit des interactions avec des clients, utilisateurs, parties prenantes, experts ou membres du public, celles-ci doivent être encadrées par l'organisation et identiques pour les binômes concernés.

Confidentialité des productions

Les livrables et productions des compétiteurs restent confidentiels pendant l'épreuve et jusqu'à la validation des résultats, sauf autorisation explicite de l'organisation. Leur diffusion ou leur utilisation à des fins pédagogiques, de communication ou de retour d'expérience ne peut intervenir que dans les conditions définies par l'organisation.

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES AU REFERENTIEL DE COMPETITION

Le Référentiel de Compétition Métier ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition Nationale des Métiers et ne peut contredire ce Règlement. En cas de contradiction qui resterait dans le présent document, c'est le Règlement de la Compétition qui prime.

